



Rodriguez Rose-Marie, Kubski Grégoire

Où sont passées les réserves des assuré-e-s fribourgeois-es ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 12.10.23

Transmission au CE : 12.10.23

Dépôt

Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les assureurs ont perdu 1,8 milliard de francs de réserves sur les marchés financiers en 2022. C'est plus que les effets de rattrapage liés à la pandémie. Le Conseil d'Etat est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Sur le montant de 1,8 milliard de francs perdu par les assureurs, combien appartenait aux assuré-e-s fribourgeois-es ?
2. Les assuré-e-s fribourgeois-es doivent faire face à une hausse record des primes de 9,6%. Sur ces 9,6%, quelle part est due à la perte des réserves sur les marchés financiers ?
3. Le fait qu'il existe une multitude de caisses conduit à une augmentation des réserves nécessaires pour faire face aux risques, selon les principes régissant les assurances. Avec une caisse unique, à combien devraient s'élever les réserves des assureurs ? Quel effet une baisse de rendement de 11% (selon le communiqué de l'OFSP) aurait-elle eu sur les primes des Fribourgeois-es avec une caisse unique ?
4. Le Conseil d'Etat est-il convaincu que les primes des Fribourgeois-es ont été calculées au plus près des coûts pour 2024 ? Serait-il possible que les assureurs aient surestimé le nombre d'assuré-e-s changeant de caisses en 2024 ?
5. Le nouveau système de compensation volontaire des réserves entraîne-t-il un effet de yoyo sur les primes, notamment à des fins marketing pour attirer de nouveaux assuré-e-s ? Le Conseil d'Etat est-il d'avis qu'une compensation automatique des réserves au-delà d'un certain seuil, par exemple à 150% du minimum légal, serait préférable ? Si non, pourquoi ?
6. Selon l'OFSP, le volume important des changements de caisses l'année dernière participe à la hausse des primes. Combien serait-il possible d'économiser en évitant ces changements avec une caisse unique ?